

### Cadrage de l'épreuve 2012-2013

Les thèmes retenus sont :

- "Art, Etat, Pouvoir" avec un éclairage particulier sur l'art engagé
- "Art, Rupture, Continuité"

Les périodes sont :

- le XX ème siècle
- le XXI ème siècle

Les élèves doivent présenter une liste de 5 objets d'étude qui sera validée par le professeur d'arts plastiques. Parmi la liste, l'élève choisit un objet qu'il présente à l'oral devant un jury composé de deux professeurs du collège dont l'un au moins a participé à la préparation de l'épreuve .

L'un des 5 objets d'étude peut être choisi parmi ceux étudiés les années précédentes s'il se rapporte à l'un des deux thèmes retenus (siècles précédents).

L'exposé dure 5 minutes.

Il est suivi d'un entretien avec le jury qui ne peut excéder 10 minutes. Le jury peut élargir le questionnement aux 4 autres objets d'étude, pour permettre d'enrichir la prestation du candidat.

Pour son exposé, l'élève s'appuie sur un dossier.

Ce dossier peut prendre une forme papier ou numérique.

Ce dossier devra être rendu pour le vendredi 17 mai date butoir au professeur d'histoire/géographie de la classe.

Les épreuves seront organisées pendant la semaine du 27 au 31 mai 2013.

Un oral blanc sera également organisé dès le retour des vacances de printemps (à partir du lundi 29 avril) pour permettre aux élèves de mieux se préparer. Il sera passé devant un seul professeur pour ne pas trop désorganiser la vie des classes.

Un imprimé "liste type" sera fourni à chaque élève avec le logo du collège pour que chaque liste ait la même forme.